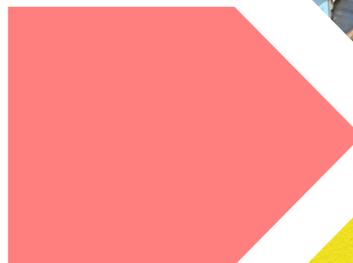
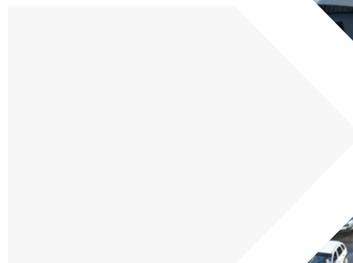
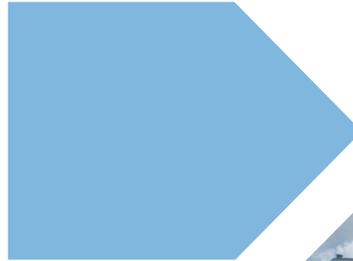




BILAN DE LA SÉCURITÉ 2015 en Martinique



ZÉRO
VERRE D'ALCOOL
RIEN



Les indicateurs de la délinquance

AVIP – Atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes

Cet indicateur concerne les faits de violences physiques crapuleuses et non crapuleuses, les menaces de violences et les violences sexuelles (exemple : coups et blessures volontaires, atteintes aux mœurs, infractions contre la famille et l'enfance...). Il comprend les formes de violence affectant physiquement nos concitoyens, notamment dans la sphère familiale.*

AAB – Atteinte aux biens

Les atteintes aux biens concernent les faits de vol (vols à main armée, vols avec violences, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols simples et liés à l'automobile), les destructions et les dégradations.

EIEF - Escroqueries et infractions économiques et financières

L'indicateur EIEF concerne les faits de faux en écriture, fausse monnaie, contrefaçons, escroqueries et abus de confiance, falsification et usages de chèques volés ou de cartes de crédits, abus de biens sociaux, fraudes fiscales.

**Violences physiques crapuleuses : Violences qui ont pour but le vol, l'appropriation...*



BILAN DE LA POLITIQUE DE SECURITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE EN MARTINIQUE ANNÉE 2015

La lutte contre la délinquance en Martinique fait l'objet de toutes les attentions des autorités administratives et judiciaires.

Que ce soit sur le plan des vols en tous genres (vols à l'arrachée, cambriolages, escroqueries financières...), de l'atteinte physique des personnes (violence impliquant notamment des mineurs), de la sécurité routière qui peut s'apparenter à une forme d'atteinte à la personne ou encore du trafic de stupéfiants, 2015 a été une année de lutte sans relâche.

La mobilisation de tous les services de l'Etat en partenariat avec les communes (CLSPD), la présence renforcée de médiateurs grâce au financement Ville-Etat, les saisies d'armes de tous types et l'opération déposez les armes, la forte mobilisation des forces de sécurité agissant dans le cadre judiciaire sur la recherche des auteurs d'infractions, les opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants en mer et le renforcement de la surveillance des flux aéroportuaires, les contrôles des établissements de nuit, les opérations de sécurité routière, les contrôles hebdomadaires orientés sur le travail clandestin et l'emploi d'étrangers sans titre de travail, sont autant d'exemples de dispositifs de sécurité mis en place ou renouvelés en 2015.

Cette mobilisation accrue porte ses fruits, globalement. Les indicateurs de délinquance généraux sont tous à la baisse et les taux d'élucidation des infractions sont en hausse.

Deux chiffres attirent cependant l'attention des autorités :

- Sur la sécurité routière : la hausse des utilisateurs de deux roues décédés sur les routes (20 sur les 29 décès);
- Sur la sécurité publique : la part des mineurs impliquée dans les faits de violences sexuelles (32,5%), soit 1/3 des auteurs et l'augmentation de l'implication des jeunes filles mineures dans le nombre de mis en cause.

Ces chiffres révèlent l'attention qui doit être portée, en continue, à une part de la jeunesse martiniquaise. C'est avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires, tous impliqués, que l'Etat s'attachera en 2016 à mobiliser, encore plus, les dispositifs d'insertion et d'accompagnement de cette tranche de la population fragile.

Dans le détail, l'analyse de la délinquance pour l'année 2015 en Martinique fait état :

1. de la poursuite de la baisse des atteintes volontaires à l'intégrité physique (-3,9%). C'est le chiffre le plus bas depuis 7 ans. 2 faits sur 3 sont élucidés. Mais la forte régression des violences physiques crapuleuses (avec pour motif le vol) ne doit pas venir masquer la triste augmentation d'un fait de violence spécifique : les mauvais traitements ou abandons d'enfants (de 161 faits en 2014 à 253 en 2015).

2. d'une baisse continue des atteintes aux biens (7,79%). Ce taux départemental reste cette année encore nettement inférieur au taux national. Les cambriolages de résidences de particuliers et les vols à main armée, qui avaient suscités une attention particulière des autorités, sont en forte baisse cette année. Les cambriolages de locaux commerciaux et les dégradations de véhicules privés viennent cependant nuancer cette baisse générale.

3. d'une augmentation des escroqueries et infractions économiques et financières (7,2%). C'est son niveau le plus haut sur les 4 dernières années. L'Etat s'est fortement mobilisé en 2015 pour détecter ces infractions.



DES ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES PERSONNES (AVIP) QUI POURSUIVENT LEUR BAISSSE

Après avoir connu une forte baisse en 2014 (-11,66%), les faits d'atteintes aux personnes ont poursuivi leur recul de 3,87% en 2015 par rapport à l'année précédente et sont au plus bas depuis les 7 dernières années.

Cette variation favorable est essentiellement due à la très forte **régression des violences physiques crapuleuses** (-31,55 % soit - 389 faits). Le cours des métaux précieux, et tout particulièrement de l'or, ajouté à une situation économique difficile et au développement de nombreuses boutiques de vente/rachat d'or ont, pendant un temps, encouragé les vols violents.

Dans la continuité du travail amorcé depuis fin 2013, en 2015, 14 boutiques de vente et rachat d'or ou des bijouteries, qui représentent les principaux circuits de revente d'or, ont été contrôlées. Ces actions visent à vérifier le respect des obligations administratives, entre autre, et celles relatives à la traçabilité des métaux précieux achetés et revendus, ce qui tarit, *de facto*, cette source de revenu pour les délinquants.

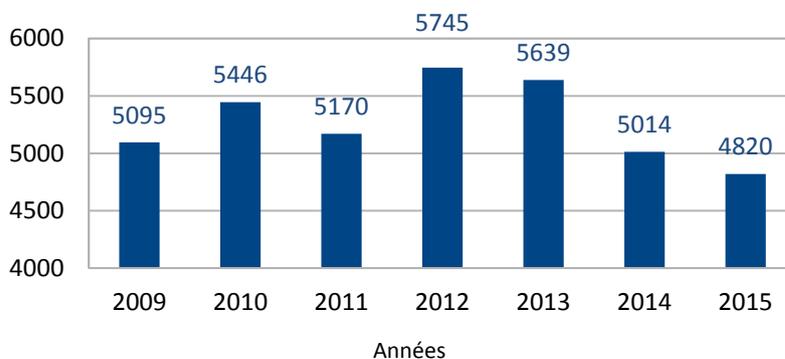
Ainsi, en 2015, **le taux départemental de violences crapuleuses se situe désormais à moins d'un point d'écart du taux national.**

Cependant, la Martinique compte encore parmi les départements français où le taux de violences physiques reste supérieur au taux national (12,16‰ contre 8,46‰).

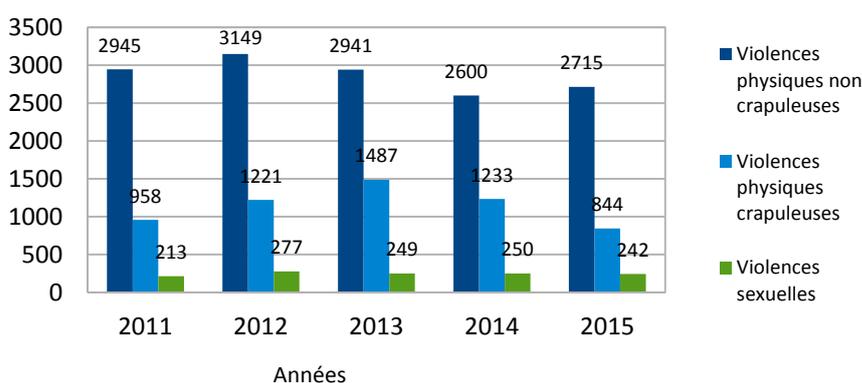
Les violences physiques non crapuleuses (dont l'objet n'est pas le vol), ont subi sur l'année 2015 une très légère hausse +115 faits soit 4,42%. En proportion, elles constituent plus de la moitié des faits d'AVIP : 2715 pour un nombre total d'AVIP de 4820. Cette augmentation est principalement sensible en zone police (+ 5,74%).

En leur sein, il est à noter une augmentation des **faits de violences, mauvais traitements et abandons d'enfants**, déjà en hausse depuis quelques années : 253 faits en 2015 contre 161 en 2014 soit + 57%.

ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE



NATURE DES ATTEINTES



Le taux d'élucidation des AVIP s'élève en 2015 à 64,38% ainsi près de 2 faits sur 3 sont élucidés.

Le nombre d'homicides est stable, à 23 faits en 2014 et 2015.

A la suite d'un événement survenu à la sortie d'une discothèque, des contrôles opérés en direction de ces établissements ont été renforcés (10 sanctions prises en 2015, allant de l'avertissement à la fermeture administrative).



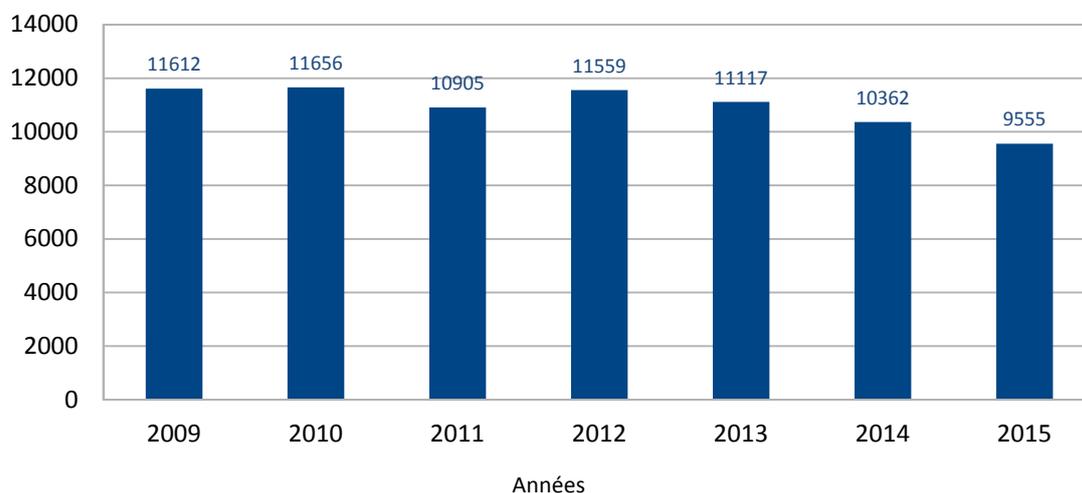
DES ATTEINTES AUX BIENS (AAB) EGALEMENT EN BAISSSE CONTINUE

Cette dénomination regroupe certains vols (vols à la roulotte, à la tire, vols d'automobiles, de 2 roues...), les cambriolages, les dégradations et destructions.

Cet agrégat enregistre une baisse de 7,79%, soit 807 faits de moins (9 555 faits contre 10 362 faits en 2014), c'est le chiffre le plus bas pour les 7 dernières années.

Ainsi, le taux départemental de 24 faits pour 1000 habitants reste cette année encore nettement inférieur au taux national (34,2%). Cette tendance est nuancée par l'augmentation, au sein de cet agrégat, de quelques infractions comme les cambriolages de locaux commerciaux (+37,22 % par rapport à 2014) ou encore les vols à la roulotte (+17,79%). On note également l'augmentation de 11,81% des destructions et dégradations de véhicules privés.

ATTEINTES AUX BIENS



Cependant, 2 indicateurs sont en forte baisse, **il s'agit des cambriolages de résidences de particuliers (-21,57% soit -335 faits), et des vols à main armée avec 28,13% et passant de 256 à 184 en 2015.**



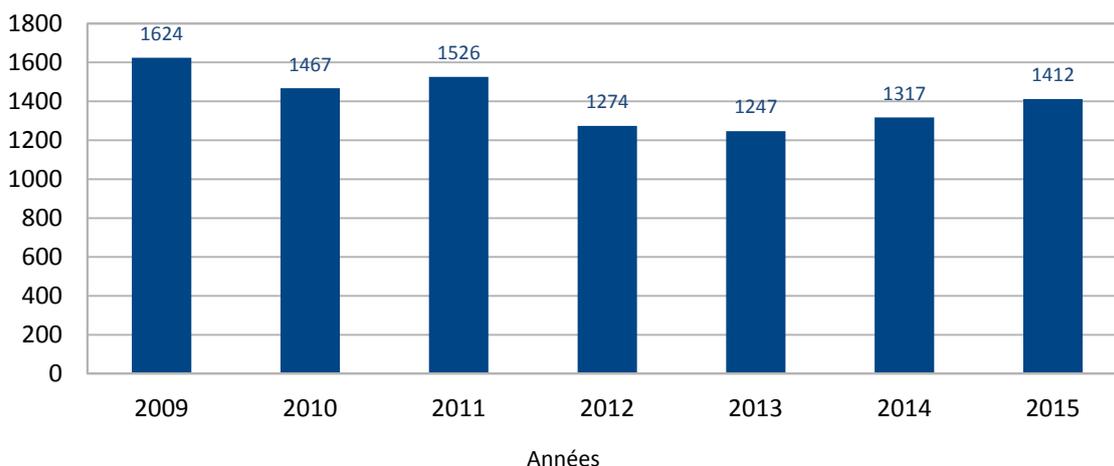
LES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (EIEF) CONNAISSENT UN FREMISSEMENT A LA HAUSSE

La délinquance économique et financière, connaît une légère hausse de 7,21% passant de 1317 faits à 1412 en 2015 et atteint son niveau le plus haut sur les 4 dernières années, cependant elle reste inférieure à la moyenne nationale avec un taux de 3,56‰ contre 5,91‰.

Les escroqueries et abus de confiance sont en recul de 23 faits (soit -3,34%). L'essentiel des infractions en hausse dans cet agrégat porte sur la falsification et l'usage de carte de crédit volées (+ 24,05%), le travail clandestin (+62,24%) et l'emploi d'étrangers sans titre de travail (+47,17%).

Ces chiffres doivent être corrélés à l'activité des services, en effet, le développement des contrôles opérés hebdomadairement en 2015 par les services de l'État, notamment en matière de législation du travail, ont permis de détecter un plus grand nombre de faits de travail clandestin et d'emploi d'étrangers sans titre de travail qui viennent gonfler le nombre d'EIEF.

ESCROQUERIES ECONOMIQUES ET FINANCIERES





DES TAUX D'ÉLUCIDATION ÉLEVÉS, ET QUI AUGMENTENT ENCORE

Le taux d'élucidation

correspond au ratio du nombre d'affaires résolues sur le nombre total de faits constatés. Il porte sur les 3 principaux agrégats :

Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP),

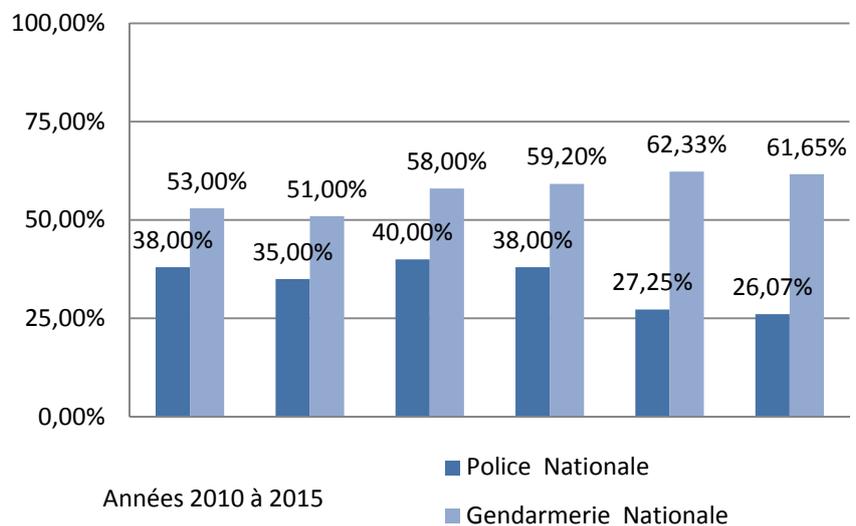
Atteintes aux biens (AAB),

Escroqueries économiques et financières (EIEF).

En détail :

- les AVIP connaissent un taux d'élucidation de 64,38% (soit +3,61% par rapport à 2014),
- les AAB sont élucidées à 19,05 % (soit +1,94 % par rapport à 2014),
- les EIEF connaissent un taux d'élucidation de 56,59% (soit -2,34% par rapport à 2014),

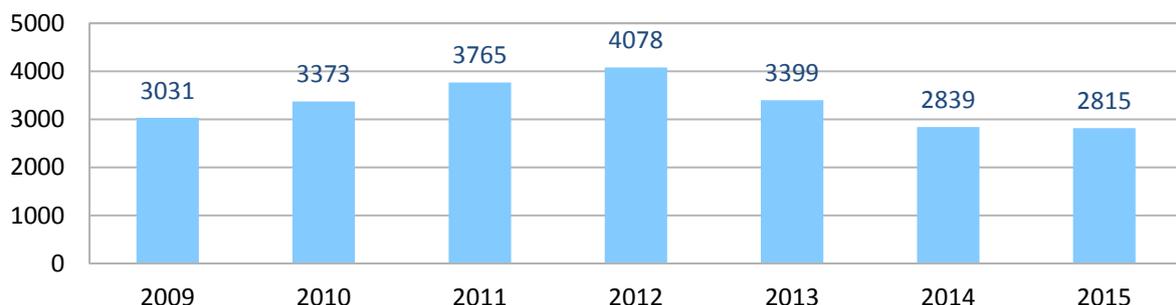
TAUX D'ELUCIDATION



L'ACTIVITÉ DES SERVICES CONCENTREE SUR LA RECHERCHE DES AUTEURS

Les infractions révélées par l'activité des services (IRAS) sont en légère baisse (-0,84% soit 24 faits). La zone police connaît une baisse de 10,51% alors que la zone gendarmerie connaît une augmentation de 4,25%.

INFRACTIONS RELEVÉES PAR L'ACTIVITÉ DES SERVICES



Parallèlement **le nombre de mis en cause sur ces 3 agrégats augmente de 105 personnes** soit +2,11%. C'est un indicateur de la mobilisation des forces de sécurité, qui se sont concentrées prioritairement sur la recherche des auteurs d'infractions.

Les infractions concernées par une augmentation des interpellations sont : les violences sexuelles et les infractions économiques et financières.

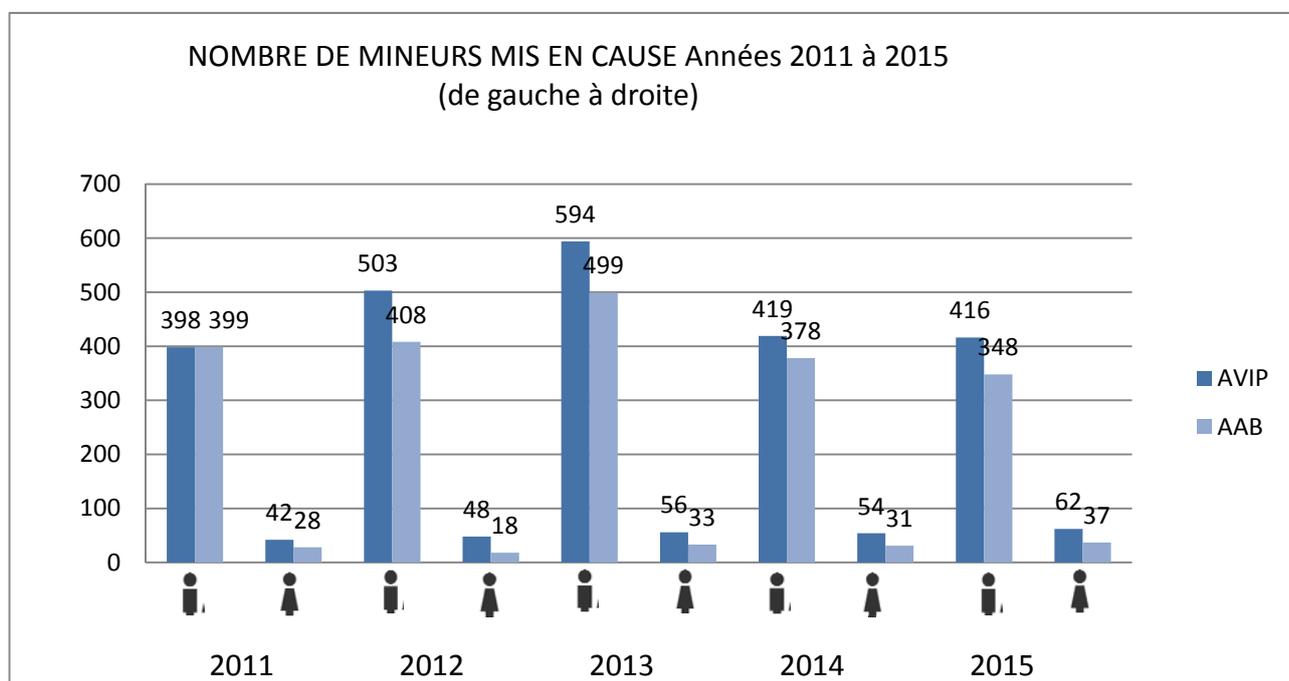


LA PART DES MINEURS DANS LES FAITS DE DELINQUANCE

Le nombre de mineurs mis en cause dans les faits de délinquance est en légère baisse par rapport à 2014 (-1,37%, soit -20 jeunes), il concerne majoritairement des garçons. Toutefois **la part des filles concernées est à nouveau en augmentation en 2015, de 9,49%, une augmentation faible mais régulière.**

Ainsi, proportionnellement à l'évolution du nombre de faits, **la part des mineurs dans le nombre de mis en cause est globalement en recul**, ces derniers représentent en 2015 :

- 23,52 % du total des mis en cause dans les AAB (- 1,5 points)
- 1,51% du total des mis en cause dans les EIEF (- 0,84 points)
- 16,91 % du total des mis en cause dans des AVIP (+0,30 points)



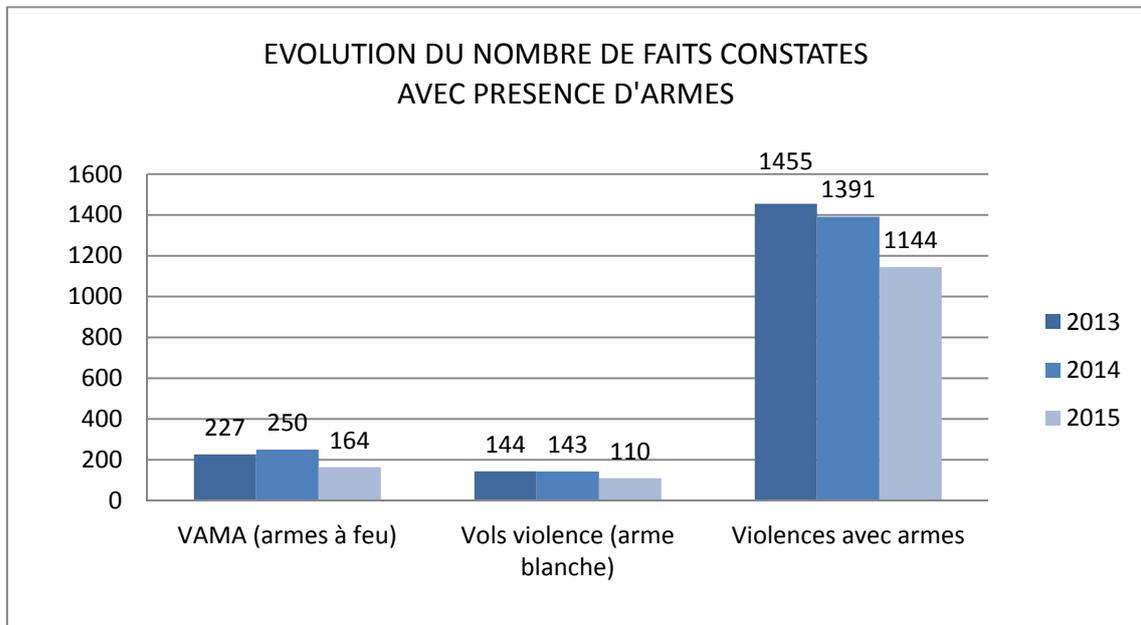
On peut par ailleurs noter un durcissement dans la nature de la délinquance des mineurs.

Il convient de signaler que les hommes mineurs prennent principalement part à des faits d'atteintes à l'intégrité physique des personnes (AVIP), **ils représentent 15% des auteurs de violences physiques crapuleuses et non crapuleuse et plus d'1/3 des auteurs de violences sexuelles (32,5%).**

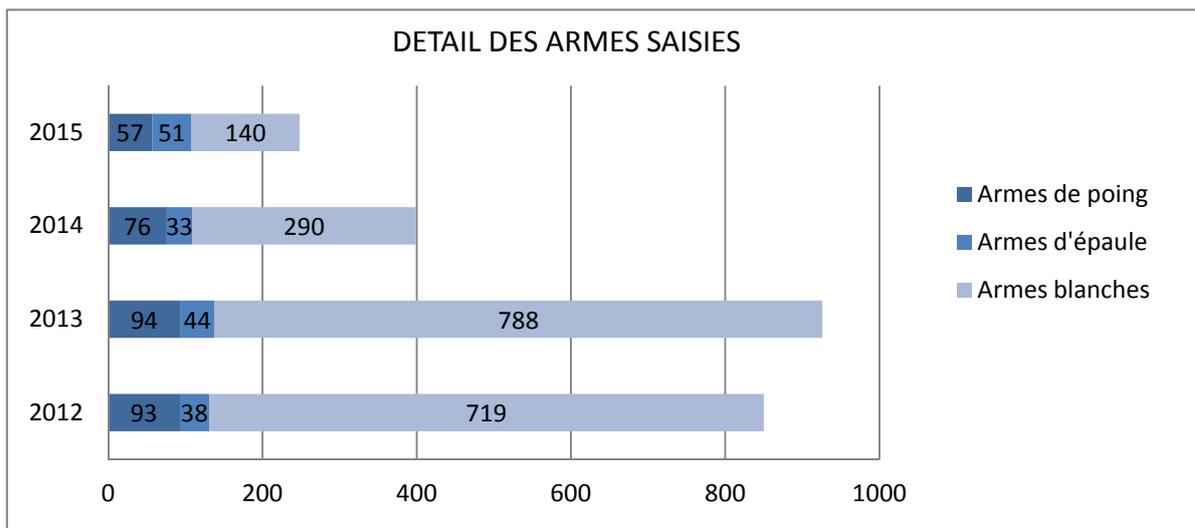


LA LUTTE CONTRE LA DÉTENTION ET LE PORT ILLICITES D'ARMES

La lutte contre la détention et le port illécites d'armes reste une priorité compte tenu du nombre important de faits de délinquance auxquels ils sont associés.



1418 infractions avec usage d'armes ont été constatées en 2015, soit moins 366 faits par rapport à 2014 (-20,51%).



Tout comme en 2014, l'essentiel des armes saisies relève de la catégorie des armes blanches (couteaux, ciseaux, coutelas...), notamment lors des grands événements qui marquent l'année (carnaval, TYRM).

A noter également une saisie plus important d'armes d'épaule entre 2014 et 2015 (51 contre 33).

En plus de ces chiffres, une centaine d'armes à feu a été retirée de la circulation lors de l'opération « Déposez les armes » ainsi que plus 3 600 munitions.



LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS

La lutte contre le trafic de stupéfiants constitue une priorité des forces de sécurité.

En 2015, la lutte contre le trafic en mer, les contrôles sur les axes routiers et le renforcement de la surveillance des flux aéroportuaires ont permis, tout comme en 2014, de maintenir un niveau important de quantités saisies.

L'office central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) accompagné de l'action de l'Etat en Mer et des gardes côtes menée depuis la Martinique sur l'ensemble des Antilles, a porté son action en direction des trafiquants d'envergure qui font l'objet de mandats de dépôt.

Cette année, les saisies sont évaluées à plus de 7 tonne 600 kg de stupéfiants, elles visaient à alimenter les marchés local et international.

Le cannabis représente les $\frac{3}{4}$ des saisies opérées à terre, souvent destinées à un usage sur le marché local. A contrario, la cocaïne reste le produit majoritairement transporté à l'international (près de 90% des saisies).

REPARTITION DES STUPEFIANTS SAISIS SUR LE MARCHÉ LOCAL 2015 (en Kg)



LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Les interpellations d'étrangers en situation irrégulière menées par les services de la police aux frontières sont en augmentation de 12% pour 2015, et sont au nombre de 620.

350 éloignements du territoire ont été prononcés en 2015 soit une hausse de 14% par rapport à 2014.

De plus, les contrôles opérés en zones portuaire et aéroportuaire ont mené à la non admission sur le territoire de 73 personnes.

La police aux frontières s'intéresse également aux employeurs d'étrangers en situation irrégulière et aux trafiquants de migrants qui entretiennent ces filières.

En 2015, 123 trafiquants de migrants ont été interpellés dont 52 employeurs.



UNE SECURITE ROUTIERE QUI A FAIT L'OBJET D'EFFORTS MAJEURS EN 2015

L'année 2015 se caractérise par un léger recul du nombre de tués (29 contre 32 en 2014) soit une baisse de 9,38%.

Les indicateurs sont en amélioration par rapport à 2014 et à la moyenne des 5 dernières années.

Les causes de l'accidentologie demeurent l'alcool et la vitesse avec encore une très forte prégnance dans les accidents mortels de comportements à risque qui traduisent aussi un refus assumé des principes du code de la route : non port de la ceinture, non port du casque.

Les comportements individuels sont à l'origine des accidents et notamment des accidents mortels.

L'analyse par catégories d'utilisateurs confirme ce recul (6 tués en VL contre 13 en 2014, 2 tués piétons contre 4 en 2014, 1 tué cycliste contre 2 en 2014).

La seule exception concerne la catégorie des 2 roues motorisés dont la situation demeure particulièrement dégradée et très préoccupante (20 tués contre 13 en 2014). **Cette catégorie d'utilisateur représente à elle seule les 2/3 des tués et plus d'1 blessé hospitalisé sur 2 alors qu'elle ne représente que 2% du trafic routier.**

Le plan 2015 de mobilisation pour la sécurité routière a permis de nombreuses actions tant en prévention que par le renforcement des contrôles.

Le jeu concours organisé par la préfecture avec de nombreux partenaires a rythmé ces actions tout au long de l'année.



Appels à projets

Vous menez des projets en faveur de :

La prévention de la délinquance

L' aide aux victimes

La lutte contre les drogues et les toxicomanies

Déposez vos dossiers de demandes de subventions avant le

23 février 2016
FIPD
MILDECA
26 février 2016

En 2015 c'est :

Près de 500 000 €
de subventions
allouées à la
Martinique

60 projets
soutenus

91 000 € de
subventions accordées

Bénéficiaires multiples:
communes, associations,
services de sécurité

L'Etat lance deux appels à projets pour la prévention de la délinquance en 2016 - FIPD, MILDECA

Dans le cadre des actions menées au titre de la prévention de la délinquance, de l'aide aux victimes et de la lutte contre les drogues et les toxicomanies, **l'État est susceptible d'apporter son soutien financier aux porteurs de projets**, publics ou privés, souhaitant mener des actions au plus près des populations dans ces domaines.

Ce soutien peut intervenir dans deux cadres :

- au titre du **Fonds interministériel de prévention de la délinquance**

- ou au titre de la **Mission interministérielle pour la Lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)**.

A ce titre et au regard des problématiques identifiées en Martinique, et en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués en matière de prévention de la délinquance plusieurs thèmes prioritaires d'actions ont été dégagés :

- La prévention de la récidive
- La lutte contre les facteurs de passage aux actes violents
- Le soutien à l'exercice de la parentalité
- La prévention des violences faites aux femmes, des violences intra-familiales et l'aide aux victimes
- L'amélioration de la tranquillité publique.

S'agissant de la lutte contre les addictions, il s'agira d' :

- Accentuer l'information et la formation des professionnels:
- Améliorer la qualité et l'efficacité de la prévention afin d'éviter, de retarder ou d'empêcher les premières consommations.
- Former les intervenants auprès des jeunes au repérage précoce.
- Renforcer l'accompagnement des acteurs, notamment par la mise en place d'une mission d'appui.
- Orienter et accompagner les publics les plus vulnérables à travers une prise en charge adaptée aux populations consommatrices de produits psychoactifs, en apportant une attention spécifique aux populations en errance et aux femmes ;
- Promouvoir le rôle des familles dans l'orientation et la prise en charge.

Les porteurs de projet devront adresser leur dossier à la préfecture (cabinet du préfet) :

Avant le 23 février 2016 au titre du **FIPD**

Avant le 26 février 2016 au titre de la **MILDECA**.

Retrouvez toutes les informations et le dossier d'appel à projet [ici](#)